

Convocations transmises par voie dématérialisée le 16 février 2022

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE (article L.2121-23)

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames Anne BLUTEAU, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Maria LEPINE, Catherine REYNAUD, Cathy SAVOUREY ; et Messieurs Thierry CHAILLOUX, Gérard DAVIET, Michel GILLOT, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Florent PETIT, Benoist PIERRE, Laurent RAYMOND, Bertrand RITOURET, Régis SALIC.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Madame Marie-Annette BERGEOT, Sylvia GAURIER ; et Messieurs Fabien BARREAU, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Éric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Mesdames Pascale DEVALLEE, Brigitte PINEAU, Axelle TREHIN ; et Messieurs Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Gérard SERER, Olivier VIEMONT.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames Frédérique BARBIER, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Nathalie SAVATON, Alice WANNERROY ; et Messieurs Christophe BOULANGER, Philippe CLEMOT, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Christian GATARD, Jean-Patrick GILLE, Pierre-Alexandre MOREAU, Bertrand RENAUD, Bernard SOL, Wilfried SCHWARTZ.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Mesdames Isabelle DELACOTE, Sylvie GINER, Sylvie TESSIER ; et Messieurs Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane DE COLBERT, Laurent RICHARD.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Messieurs Jannick ALARY, Gilles AUGEREAU, Christophe DUVEAUX, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Nicolas TOKER.

POUVOIRS :

- Frédérique BARBIER a donné pouvoir à Catherine REYNAUD
- Armelle GALLOT-LAVALLEE a donné pouvoir à Catherine REYNAUD
- Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à Laurent RAYMOND
- Emmanuel FRANCOIS a donné pouvoir à Laurent RAYMOND
- Nathalie SAVATON a donné pouvoir à Maria LEPINE
- Philippe CLEMOT a donné pouvoir à Benoist PIERRE
- Christophe BOULANGER a donné pouvoir à Cathy SAVOUREY
- Isabelle DELACOTE a donné pouvoir à Marie-Annette BERGEOT

- Gilles AUGEREAU a donné pouvoir à Jean-François CESSAC
- Claude GARCERA-TRIAY a donné pouvoir à Franck Vincent MORETTE
- Sylvie GINER a donné pouvoir à Eric LOIZON

22/03/04 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Le comité syndical ayant approuvé la désignation de Monsieur Eric LOIZON, Premier Vice-Président, en tant que rapporteur, celui-ci donne lecture du rapport suivant :

A la suite de l'approbation du compte administratif 2021, le Comité syndical est invité à affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021, soit un excédent de **33.061,14 €**.

En l'absence de besoin de financement en investissement, il est proposé au Comité syndical de donner au résultat l'affectation suivante :

- à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté)	33.061,14 €
--	-------------

et d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2121-31 et L 2311-5,

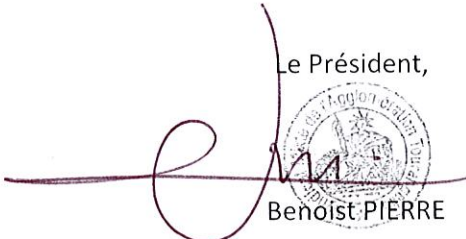
Le Comité syndical, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Premier Vice-Président,

Le Président, Monsieur Benoist PIERRE, s'étant retiré pour le vote,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ENTERINE** l'affectation des résultats de l'exercice 2021 :

- à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté)	33.061,14 €
--	-------------

Le Président,

 Benoist PIERRE